

AR Prefecture

016-211600903-20211215-2021\_133-DE

Reçu le 23/12/2021

Publié le 23/12/2021

# CHATEAUNEUF

sur Charente

Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 20  
Suffrages exprimés:

République Française

Délibération N° 2021-133  
Conseil Municipal du 15 Décembre 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 8 Décembre 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE - K. GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - K. PERROIS - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - P. BERTON - C. RAFIN - S. BUTET - J. MARTINEAU - P. MAURY -

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSES AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON donne pouvoir à P. ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - S. BROUILLET donne pouvoir à B. LAFAYE - H. ROSARIO donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - E. CLEMENTEL donne pouvoir à F. GUIRAO - S. RAYNAUD donne pouvoir à MH AUBINEAU - S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-François CESSAC

**OBJET : TARIFICATION DES SALLES COMMUNALES**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nécessité de mettre en place une tarification pour l'occupation des halles ou de la salle vidéo pour des activités avec participation financière,

Vu les tarifs proposés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la tarification ci-dessous :

\* ½ journée : 15 euros

\* ½ journée + soirée : 20 euros



